

Projet culturel

La Ville soutient des projets de création partagée sur les quartiers, projets à l'initiative des acteurs culturels.

Pendant la crise sanitaire

Le traitement des demandes de subvention de projets culturels est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

En bref

Les acteurs artistiques et culturels de Saint-Herblain, de l'agglomération nantaise ou d'ailleurs, sont invités à proposer des projets de créations partagées et/ou participatives, répondant à un appel à candidature spécifique lancé chaque année.

Ce projet doit s'appuyer sur des artistes professionnels de tous champs artistiques et doit s'implanter à l'échelle d'un quartier ciblé dans l'appel à candidature, en cohérence avec les enjeux du territoire.

Pour qui ?

Le porteur de projet doit être constitué en association ayant un objet artistique et culturel.

La démarche

Les propositions des associations doivent être présentées à la Ville de Saint-Herblain à travers un dossier de demande de subvention.

Les demandes sont étudiées puis le projet choisi par un comité de sélection composé de différents services de la Ville, de partenaires de proximité, d'élus et d'habitants ou usagers du territoire concerné.

Les subventions sont votées en conseil municipal (en juin et en décembre) et versées le mois suivants aux associations.

Contact

Maison des Arts
26 rue de Saint-Nazaire
44800 Saint-Herblain
02 28 25 25 80

Document